



---

***Cérémonie d'adoption  
de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection  
des civils contre les conséquences humanitaires découlant de  
l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées***

**S.E. M. Simon Geissbühler  
Secrétaire d'État adjoint**

Dublin, 18 novembre 2022

---

Ministres, Excellences,  
Mesdames et messieurs,

La Suisse remercie la République d'Irlande d'avoir organisé cette Conférence et d'avoir dirigé le processus au cours des trois dernières années. Nous remercions également les Etats, l'ONU, le CICR et la société civile pour leurs importantes contributions.

J'ai l'honneur de confirmer que la Suisse adopte la *Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées*.

Les conflits armés récents et actuels nous rappellent brutalement les dégâts causés par les armes explosives dans les zones peuplées. Dans de telles situations, ce sont les civils qui souffrent le plus. En sus des effets directs, la destruction d'infrastructures et de services civils essentiels entraîne bien trop souvent des souffrances supplémentaires à moyen et long-terme et des déplacements. Ces effets directs et indirects des armes explosives sont souvent prévisibles et doivent être pris en compte. Si de nombreuses forces armées mettent déjà en œuvre des politiques et des pratiques visant à éviter - et en tout état de cause à minimiser - les dommages causés aux civils, des améliorations sont possibles.

Il s'agit avant tout d'une meilleure mise en œuvre du DIH par toutes les parties à un conflit armé. La déclaration que nous adoptons aujourd'hui peut apporter une

contribution tangible à cet objectif grâce à ses mesures concrètes et pratiques. Une disposition clé nous engage à restreindre ou à nous abstenir – *le cas échéant* – d'utiliser des armes explosives dans des zones peuplées, lorsque leur utilisation risquerait fortement de nuire aux populations civiles ou à des biens à caractère civil. Pour la Suisse, il s'agit d'une conséquence logique de la mise en œuvre rigoureuse du DIH. Veiller constamment à épargner les civils est difficilement conciliable avec l'utilisation d'armes à forte puissance explosive ou de faible précision dans des zones où se trouvent de nombreux civils et objets civils. Si la mise en œuvre varie au cas par cas, l'objectif principal du DIH – à savoir limiter les effets des conflits armés – doit toujours nous guider.

En outre, l'amélioration de la collecte et du partage des données nous aidera à éviter de futurs dommages civils. Un échange fructueux entre experts sera vital pour développer, compiler et diffuser les bonnes pratiques. Enfin, la prise en compte des besoins et des droits des victimes doit être une priorité pour remédier aux effets des armes explosives.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La protection des civils est l'une des priorités du gouvernement suisse pour le Conseil de sécurité de l'ONU en 2023/24. Toutefois, notre engagement ne se limite pas à la diplomatie. Au sein de l'armée suisse, le respect du DIH et la protection des civils sont systématiquement intégrés dans les programmes de formation militaire. De même, les conseillers juridiques sont impliqués aux différents niveaux de la chaîne de commandement.

Tous les Etats présents aujourd'hui montrent leur engagement à respecter le DIH. La Suisse exhorte tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à adopter la Déclaration politique dès que possible et à travailler ensemble à sa mise en œuvre.

Je vous remercie.

***Adoption ceremony  
of the Political Declaration on strengthening the protection  
of civilians from the humanitarian consequences arising  
from the use of explosive weapons in populated areas***

**H.E. M. Simon Geissbühler  
Assistant State Secretary**

Dublin, 18 November 2022

---

Ministers, Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

Switzerland thanks the Republic of Ireland for holding this Conference and for having led the process in the last three years. Our thanks also goes to the States, the UN, the ICRC and civil society for their important contributions.

It is my honour to confirm that Switzerland endorses the *Political Declaration on strengthening the protection of civilians from the humanitarian consequences arising from the use of explosive weapons in populated areas*.

Recent and current armed conflicts are a stark reminder of the harm that explosive weapons cause in populated areas. In such situations, civilians suffer most. In addition to the direct effects, the destruction of essential civilian infrastructure and services result far too often in further medium and long-term suffering and displacement. Both direct and indirect effects of explosive weapons can often be foreseen and must be taken into account. While many armed forces already implement policies and practices designed to avoid – and in any event minimise – civilian harm, there is room for improvement.

Mainly, a better implementation of IHL is needed, by all parties in armed conflict. The declaration we adopt today can make a tangible contribution towards this goal with its concrete and practical measures. A key provision commits us, to restrict or refrain – as *appropriate* – from using explosive weapons in populated areas, when their use may

be expected to cause harm to civilians or civilian objects. For Switzerland, this is a logical consequence of the implementation of IHL. The constant care to spare civilians is difficult to reconcile with the use of weapons with a large explosive power or with low accuracy in areas with many civilians and civilian objects present. While the implementation will vary on a case-by-case basis, the principal purpose of IHL – to limit the effects of armed conflict – must always guide us.

Furthermore, improved data collection and sharing will help us to avoid future civilian harm. A fruitful exchange among experts will be vital to develop, compile and disseminate good practices. And addressing the needs and rights of victims must be a priority to remedy the effects of explosive weapons.

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

The protection of civilians is one of the priorities of the Swiss government for the UN Security Council in 2023/24. However, our commitment is not limited to diplomacy. In the Swiss Armed Forces, compliance with IHL and the protection of civilians is consistently integrated into military training programmes. Similarly, legal advisers are involved at different levels of the chain of command.

All States here today show their commitment to comply with IHL. Switzerland urges all States that have not yet done so, to endorse the Political declaration as soon as possible and to work together towards its implementation.

Thank you.